

SEANCE DU 26 MARS 2025 à 18H30

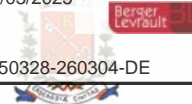
Le Conseil Municipal de Caderousse régulièrement convoqué le 13 mars 2025, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Christophe REYNIER-DUVAL, Maire. Le Conseil Municipal est constitué de 23 conseillers municipaux répartis comme suit pour cette séance.

17 présents	Christophe Reynier-Duval Mariel Martin Christelle Aubertin Béatrice Réhor Jean-Antoine Espinosa Viviane Bécart	Romain Espinosa Christine Rieu Florian Ricou Mélanie Tricot Sylvie Gourdon Julien Dufay	Maeva Aubertin Michel Légerot Danielle Lopez Nathalie Runser Jean Benat
2 procurations	Michèle Bugnet a donné pouvoir à Christelle Aubertin	Anne-Laure D'Alauzier a donné pouvoir à Romain Espinosa	
4 absents	Laure Barnini Jennifer Bremond	Richard Giner	Ghislaine Eynard
Secrétaire de séance	Jean-Antoine ESPINOSA		
Délibération	26.03.04		
Objet :	Subventions aux associations – exercice 2025		
Rapporteur	Romain Espinosa		
N° Acte	7.5.3		

Le monde associatif contribue aux activités sportives, sociales, artistiques et culturelles de la commune. Il est un vecteur essentiel pour le dynamisme et l'attrait de la commune. En cela il est important pour la commune d'apporter son soutien dans le fonctionnement des associations locales.

Pour l'année 2025, plusieurs demandes de subventions ont été présentées et examinées.

Associations Caderoussiennes	Subvention Fonctionnement 2025 BUDGET PRINCIPAL
OCCE Maternelle	1 680,00 €
OCCE Elémentaire	9 310,00 €
La Boule du Rhône	1 000,00 €
Comité des fêtes de Caderousse	4 900,00 €
Lei Bareulaires de Caderousse	400,00 €
Cartable et Farandole	3 412,00 €
Association Paroissiale de Caderousse	450,00 €
L'Arbre à Chats	300,00 €



SEANCE DU 26 MARS 2025 à 18H30

Société Nautique de Caderousse	500,00 €
Le Pas	400,00 €
La Levado	800,00 €
Les Cabanes	84 145,00 €
ARCAD Club Jeunes	38 000,00 €
ARCAD Foyer Ruraux	6 000,00 €
Costumes et Traditions	200,00 €
Union Sportive Caderoussienne	8 000,00 €
Les Vieux Crampons	300,00 €
Association pour le Don de Sang Bénévole de Caderousse	800,00 €
Bibliothèque Lire autour de la Digue	1 400,00 €
Tennis Club	2 500,00 €
La Piboule	1 000,00 €
Arts Martiaux de Caderousse	1 500,00 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers de Caderousse	1 000,00 €
Club Canin	100,00 €
Les Anciens Combattants et Victimes de Guerre	1 000,00 €
Club Atout Cœur	1 000,00 €
Société de Chasse l'Alouette	2 300,00 €
Parlaren Cadaroussou	450,00 €



SEANCE DU 26 MARS 2025 à 18H30

Les Cheveux Blancs de l'Île Verte	2 100,00 €
Les Belles Teufs Teufs	100,00 €
Divine Quincaillerie	800,00 €
Carrousel Arts de Scènes	150,00 €
Les Jardins de Caderousse	350,00 €
TOTAL ASSOCIATIONS CADEROUSSIENNES	176 347,00 €
ASSOCIATIONS EXTERIEURES	Subvention Fonctionnement 2025 BUDGET PRINCIPAL
DDEN	50,00 €
Amicale des Jeunes Sapeurs-Pompiers	200,00 €
TOTAL ASSOCIATIONS EXTERIEURES	250,00 €
TOTAL ASSOCIATIONS CADEROUSSIENNES+ EXTERIEURES	176 597,00 €

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2121-29, L2131-11 et L 1611-4.

Vu la délibération n°26.03.03 approuvant le budget primitif 2025.

Considérant que l'obtention de subventions est nécessaire pour permettre aux associations de réaliser et développer leurs activités.

Considérant les conventions pluriannuelles d'objectifs et de moyens signées avec l'association Arcad et l'association Les Cabanes, en 2024, pour une durée de 2 ans.

En conséquent et après consultation de ses commissions compétentes, le Conseil municipal décide :

- D'approuver le versement des subventions mentionnées ci-dessus au titre de l'exercice 2025.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.
- Que les crédits sont inscrits au budget et les dépenses imputées à l'article 6574 du budget primitif communal.

Mme Aubertin ne vote qu'en son nom et non au nom de Mme Bugnet qui ne prend pas part au vote (Trésorière de l'association Costumes et Traditions)

Dossier adopté à l'unanimité

Ainsi délibéré en sa séance le jour,
le mois et l'an que dessus.

Pour extrait conforme
Caderousse le 28 mars 2025
Le maire, Christophe REYNIER-DUVAL
Le secrétaire de séance, Jean-Antoine ESPINOSA